



# COMITÉ DES FORÊTS

## GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FORÊTS ET LES SYSTÈMES AGROSYLVOPASTORAUX DES ZONES ARIDES

Deuxième session (en ligne)

17-18 novembre 2021

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE DE TRAVAIL (2019-2021)

#### Résumé

Le présent document fait état des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail 2019-2021 du Groupe de travail du Comité des forêts sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, ainsi que des principales difficultés rencontrées et des principaux enseignements tirés.

#### Suite que le Groupe de travail est invité à donner

Les membres du Groupe de travail souhaiteront peut-être:

- prendre note du rapport et l'approuver;
- inviter le Groupe de travail à poursuivre ses travaux, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires;
- demander au Groupe de travail de présenter, à sa prochaine session, des informations actualisées sur ses travaux et ses activités;

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Secrétariat du Groupe de travail  
[Drylands-WGCOFO@fao.org](mailto:Drylands-WGCOFO@fao.org)

## I. Introduction

1. La première session du Groupe de travail s'est tenue les 16 et 17 Juillet 2019, au Siège de la FAO, à Rome. Vingt Membres et cinq organisations internationales y ont assisté.
2. Le Groupe de travail a élaboré son premier plan de travail, qui vise à apporter une réponse immédiate aux défis mondiaux qui se présentent dans le domaine de la gestion des forêts des zones

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

arides et à atteindre les cibles fixées en matière de neutralité de la dégradation des terres et les objectifs de développement durable (ODD).

3. Le Groupe de travail est convenu de trois domaines de travail (voir l'annexe): 1) développer l'évaluation et le suivi de l'état des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides; 2) renforcer les partenariats et la collaboration afin de transposer à plus grande échelle les bonnes pratiques ayant fait leurs preuves et les enseignements tirés dans le domaine de la gestion des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides; 3) renforcer la base de connaissances sur la mise en œuvre, les stratégies, les orientations et les outils.

4. Ces deux dernières années, de nombreux efforts ont été consentis pour sensibiliser au rôle important du Groupe de travail et à la particularité de ce groupe de spécialistes qui donne des avis et éclaire la prise de décisions et l'élaboration des politiques sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, aux niveaux mondial, régional et national<sup>1</sup>.

5. La mise en œuvre du plan de travail a été limitée en raison du manque de disponibilité de ressources extrabudgétaires pendant la période 2019-2021. En raison de la pandémie de covid-19, la mobilisation de ressources a été plus lente que prévu, ce qui a retardé la réalisation des produits du plan de travail.

## II. Progrès accomplis par le Groupe de travail

6. Selon le calendrier indiqué dans le plan de travail pour 2019-2021, les activités et les principales réalisations prévues par domaine de travail sont les suivantes:

### A. Domaine de travail 1: développement de l'évaluation et du suivi de l'état des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides

- Afin de contribuer aux efforts menés par la FAO, le Groupe de travail a examiné le rapport intitulé «Trees, forests and land use in drylands: the first global dryland assessment»<sup>2</sup> (Arbres, forêts et utilisation des terres: première évaluation mondiale des zones arides), dans l'optique de mieux établir les priorités en ce qui concerne les investissements nécessaires à la restauration et à la gestion des zones arides. Le rapport a été lancé à la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties (COP25) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue à Madrid (Espagne), en décembre 2019.
- L'évaluation a montré que les zones arides couvrent au total 41 pour cent des terres émergées de la planète, et 48 pour cent si l'on inclut les zones arides supposées. Le Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) définit les «zones arides supposées» comme les zones dont l'indice d'aridité est supérieur ou égal à 0,65 et qui présentent les caractéristiques des zones arides. Le rapport intitulé «Trees, forests and land use in drylands: the first global dryland assessment 2019» (FAO 2019) a montré que les zones arides couvrent 1 075 millions d'hectares de terres et sont inégalement réparties sur la planète. La FAO a produit une évaluation des zones arides supposées, y compris des études de cas sur la valeur économique des écorégions de type cerrado et miombo. L'évaluation sera lancée à la deuxième session du Groupe de travail, en novembre 2021.
- Compte tenu de son rôle dans la production de connaissances approfondies sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, le Groupe de travail a organisé, en coopération avec le Gouvernement de l'Équateur, une manifestation technique en marge de la Semaine mondiale des forêts qui s'est tenue en octobre 2020, laquelle était intitulée «Capitalizing on

<sup>1</sup> COFO/2016/7.3.

<sup>2</sup> <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca7148en/>.

sustainable livestock management to ramp down deforestation in dryland forest regions<sup>3,4</sup>» (Tirer profit de la gestion durable de l'élevage pour enrayer le déboisement des forêts dans les zones arides). Cette manifestation a rassemblé 116 participants.

**B. Domaine de travail 2: Renforcement de la collaboration dans le cadre de partenariats afin de transposer à plus grande échelle les bonnes pratiques ayant fait leurs preuves et les enseignements tirés de l'expérience dans le domaine des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides**

- Le Comité directeur du Groupe de travail œuvre en étroite coordination avec le Comité directeur du Programme d'impact du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-7) sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides, dont la FAO est l'organisme responsable et qui comporte 11 projets en faveur des enfants en Afrique et en Asie centrale, en plus du programme mondial de coordination et de promotion et partage des enseignements tirés.
- Le Comité directeur du Groupe de travail est membre du Comité directeur mondial du Programme d'impact, afin d'assurer la cohérence, le suivi et la diffusion des connaissances acquises et des enseignements tirés de sa mise en œuvre. À cette fin, le Comité directeur du Groupe de travail a mis au point, en coordination avec les membres du Groupe de travail, un plan de communication destiné aux 11 pays ciblés, afin de favoriser la circulation de l'information et la mise en œuvre du Programme d'impact aux niveaux régional et mondial.
- Afin de renforcer la mise au point des 11 projets en faveur des enfants du Programme d'impact (volet Gestion durable des zones arides) du FEM-7, le Groupe de travail a contribué aux efforts menés par la FAO pour initier une coopération Sud-Sud entre les pays ciblés. La FAO a fourni des avis techniques sur l'initiative «Making Every Voice Count for Adaptive Management<sup>5</sup>» (Faire en sorte que chaque voix compte pour favoriser une gestion adaptative), dont l'approche consiste à utiliser des vidéos participatives pour le suivi et l'évaluation. Cette approche sera adoptée pour établir un point de référence dans les 11 pays, suivre l'évolution des comportements dans le temps et consigner les pratiques optimales et les mesures de transposition en matière de protection, de gestion et de restauration des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.
- Les membres du Groupe de travail ont contribué techniquement au processus de validation des projets en faveur des enfants de leurs pays respectifs. En outre, ils se sont dits favorables à l'approbation des documents du projet et du plan de travail du Programme d'impact.
- Le Comité directeur a soutenu le lancement du Programme d'impact lors du Forum mondial sur les paysages, Afrique 2021: Restaurer les zones arides d'Afrique<sup>6</sup>. Avec plus de 500 personnes, la participation a été bonne et a permis de faire mieux savoir que les solutions intégrées étaient importantes pour relever des défis complexes, notamment la résilience des systèmes alimentaires dans les zones arides.
- On trouvera des informations complémentaires sur le Programme d'impact dans le document portant la cote COFO/2021/4.a/4.b: Programme d'impact du FEM-7 pour une gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides. Veuillez consulter la page <http://www.fao.org/gef/dryland-sustainable-landscapes/fr/>.

<sup>3</sup> <http://foris.fao.org/cofo/api/file/5f7d8085346dfe1c8721523e/a72d181a-5e53-49e7-8f5a-dbf14e20bc.pdf>.

<sup>4</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=EtoXynsY7N4>.

<sup>5</sup> <https://www.fao.org/dryland-forestry/monitoring-and-assessment/background/what-are-drylands/fr/>.

<sup>6</sup> <https://www.globallandscapesforum.org/publication/the-drylands-sustainable-landscapes-impact-program-local-action-for-impact-at-scale/>.

### **C. Domaine de travail 3: Renforcement de la base de connaissances sur la mise en œuvre, les stratégies, les orientations et les outils**

- Compte tenu des recommandations formulées par le Groupe de travail à sa première session (FO:COFO/WG-DF/2019/REP)<sup>7</sup> au sujet de la plateforme sur la remise en état des zones arides (plateforme DRIP) visant à faciliter le suivi des progrès accomplis dans les initiatives de remise en état des zones arides, afin d'atteindre les cibles relatives à la neutralité de la dégradation des terres, la FAO teste la plateforme et y intègre le Cadre de suivi de la restauration des écosystèmes (FERM), qui est en cours d'élaboration en vue de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et comprendra des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans les efforts de restauration de tous les écosystèmes et facilitera la communication des rapports nationaux.
- L'intégration de la plateforme et du Cadre de suivi a été testée dans 25 pays et une première analyse a été effectuée en vue de la poursuite de l'élaboration des indicateurs.
- Le Comité directeur du Groupe de travail a appuyé le lancement de la plateforme DRIP lors du Forum mondial sur les paysages, Afrique 2021<sup>8</sup>. La FAO a présenté les principales constatations issues du test et a promu l'utilité de la plateforme, qui permet de rassembler des données sur les initiatives de restauration mises en œuvre dans les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides et d'assurer le suivi de ces initiatives.
- En étroite coordination avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, une consultation a été menée pour évaluer les synergies possibles entre la liste de contrôle des projets et programmes porteurs de transformation sur la neutralité de la dégradation des terres<sup>9</sup> et le questionnaire figurant sur la plateforme, afin de convenir de la suite à donner et de la future utilisation de la plateforme DRIP. Un plan de renforcement des capacités est en cours de préparation en collaboration avec l'Initiative GEO sur la neutralité de la dégradation des terres – une plateforme collaborative qui vise à rassembler tous les outils pertinents en matière de neutralité de la dégradation des terres – ainsi qu'un manuel d'utilisation de la plateforme DRIP, afin de renforcer les capacités des pays à l'utiliser.
- Compte tenu de la vulnérabilité des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides face au changement climatique, la FAO, sous la direction du Groupe de travail, a produit une publication intitulée «Créer des forêts et des systèmes de production agrosylvopastoraux résilients au climat en zones arides: Une approche qui conduit à des transformations économiques, sociales et écologiquement durables liées à des contextes spécifiques»<sup>10</sup>. La publication a été lancée en anglais, arabe, espagnol et français, en même temps qu'un document de politique générale<sup>11</sup>, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, en mars 2021.
- Des contributions techniques majeures ont été communiquées par les membres du Groupe de travail, qui ont fourni des études de cas et des retours d'informations sur l'approche. Des spécialistes de l'Agence suédoise des forêts et du Ministère de l'agriculture du Maroc ont apporté une contribution technique spéciale. Le Ministère de l'environnement espagnol a financé la traduction de la publication en espagnol. En outre, les observateurs du Groupe de travail – l'Union internationale pour la conservation de la nature. (UICN), le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), le Centre international

<sup>7</sup> <http://www.fao.org/3/cb3405fr/cb3405fr.pdf>.

<sup>8</sup> <https://www.globallandscapesforum.org/publication/the-drylands-sustainable-landscapes-impact-program-local-action-for-impact-at-scale/>.

<sup>9</sup> Disponible à l'adresse suivante: <https://www.thegef.org/documents/checklist-land-degradation-neutrality-transformative-projects-and-programmes-draft>.

<sup>10</sup> <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb3803fr/>.

<sup>11</sup> <https://home.fao.org/documents/card/en/c/,DanaInfo=www.fao.org,SSL+cb3871en>.

d'agriculture biosaline et la ligue des États arabes – ont examiné et validé l'approche porteuse de transformation.

- Pour accéder aux rapports, aux documents et aux actualités du Groupe de travail, veuillez consulter la page suivante: <https://www.fao.org/forestry/fr/>.

### **III. Enseignements tirés (2019-2021)**

7. Malgré certains progrès accomplis dans le plan de travail (2019-2021), il faut encore avancer sur les mesures globales et les activités de promotion visant à renforcer le rôle du Groupe de travail dans différentes régions arides. Il faut mobiliser des fonds supplémentaires pour stimuler et améliorer la Coopération Sud-Sud et faire avancer le programme mondial sur l'utilisation durable et la conservation des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.

8. Il faut sensibiliser davantage les parties prenantes concernées au rôle du Groupe de travail. Des progrès importants ont été accomplis, mais la participation d'autres acteurs (chercheurs, organisations internationales non gouvernementales ou organisations locales) favoriserait grandement la réussite du Groupe de travail dans les années à venir.

9. Plus le Groupe de travail pourra impliquer de membres et bénéficier d'expertise technique, plus l'engagement sera favorisé. Les membres se rapprocheront d'autres plateformes et organes statutaires, ce qui élargira les réseaux de connaissances existants, tout en en créant de nouveaux. Ce rapprochement permettrait de diversifier les connaissances spécialisées et les capacités de partage des connaissances.

10. Des efforts doivent être consentis aux niveaux national, régional et international, afin de mobiliser les fonds extrabudgétaires nécessaires à la mise en œuvre des futurs plans de travail.

**Plan de travail du Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides\***  
**(2019-2021)**

Domaines de travail	Activités	Calendrier	Progrès accomplis jusqu'à présent (septembre 2021)
1. Évaluation et suivi poussés de l'état des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides	1.1 Fournir des avis sur la façon d'améliorer la collecte et l'analyse des données sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.	Août 2019: donner des avis sur la collecte et l'analyse des données de la première évaluation mondiale des zones arides aux niveaux national et régional.	Terminé
	1.2 Réaliser, avec l'aide de la FAO, une évaluation des zones arides supposées, notamment des études de cas effectuées par les membres du Groupe de travail.	Mars 2020 – Novembre 2020	Terminé
	1.3 Appuyer la troisième Semaine du suivi des forêts des zones arides et y contribuer par l'apport de connaissances spécialisées, afin de renforcer les capacités en matière de suivi et de gestion des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.	Septembre 2020	Annulé en raison des restrictions liées à la covid-19.
2. Renforcement de la collaboration dans le cadre de partenariats afin de transposer à plus grande échelle les bonnes pratiques ayant fait leurs preuves et les enseignements tirés de l'expérience dans le domaine des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides	2.1 Promouvoir et continuer de diffuser les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme d'impact (volet Gestion durable des zones arides) du FEM-7 afin de favoriser la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques en matière de protection, de gestion durable et de remise en état des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.	Cette activité sera liée à la durée du Programme d'impact (volet Gestion durable des zones arides).**	Activité en cours
	2.2 Donner des indications sur les activités du Programme d'impact (volet	Cette activité sera liée à la durée du Programme	Activité en cours

	Gestion durable des zones arides) du FEM-7 en matière de partage des connaissances et de diffusion d'informations, afin de promouvoir les connaissances et les effets résultant du programme dans des pays ou régions autres que ceux participant au Programme d'impact.	d'impact (volet Gestion durable des zones arides).**	
	2.3 Contribuer à la production de directives sur la gestion des feux dans les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.	Juin 2021	Annulé en raison de disponibilités budgétaires limitées
3. Renforcement de la base de connaissances sur la mise en œuvre, les stratégies, les orientations et les outils	3.1 Appuyer la mise à l'essai de la plateforme sur la remise en état des zones arides (DRIP) et établir un lien entre cet outil et les cibles fixées en matière de neutralité de la dégradation des terres.	Septembre 2019 – Juin 2020	Terminé  Le développement de la plateforme sur la remise en état des zones arides se poursuit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.
	3.2 Donner régulièrement des indications sur la mise en œuvre du Programme d'impact (volet Gestion durable des zones arides) du FEM-7 aux niveaux national, régional et mondial.	Pendant la période d'exécution du Programme d'impact à partir de 2019-2021 et à poursuivre dans le cadre du prochain plan de travail.	Activité en cours
	3.3 Élaborer un document de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, leur remise en état et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, qui soit lié à la réalisation des ODD.	Février 2020 – Mars 2021	Terminé
	3.4 Fournir des contributions et des avis en vue de la production d'un rapport mondial sur la gestion	Octobre 2019 – Juin 2020	Terminé

---

	durable et la restauration des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, dans l'optique d'une production durable dans le contexte du changement climatique.		
--	---	--	--

\* La mise en œuvre du plan de travail dépend de la disponibilité de ressources extrabudgétaires.

\*\* Programme d'impact du FEM-7 sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides, période de mise en œuvre: 2020-2024.